

Madame la Directrice Académique,
Mesdames, Messieurs les membres de la CSASD,

Ce CSASD s'ouvre dans un contexte marqué par des tensions fortes pour l'École publique et pour celles et ceux qui la font vivre au quotidien. L'annonce de la suppression de 4 000 postes pour la rentrée 2026 n'est ni plus ni moins qu'un plan social de grande ampleur et notre département n'est pas épargné. Les CSAD consacrés à la DHG se suivent d'année en année et se ressemblent malheureusement. Cette année encore, les collèges de la Nièvre subiront la perte de 18 postes d'enseignant.es. Cela intervient alors même que la baisse démographique aurait pu, enfin, permettre une amélioration sensible des conditions de travail des personnels et des conditions d'apprentissage des élèves, notamment par une amélioration du ratio professeurs/élèves. Dans notre département, au moins 10 établissements vont avoir des classes avec des effectifs de 30 élèves ou plus, notamment des établissements avec des IPS relativement faibles par rapport à la moyenne nationale. De trop nombreux collègues sont en souffrance, le nombre et le contenu des fiches RSST du département le démontrent. La CFDT porte clairement cette exigence : faire de la démographie une opportunité pour mieux faire réussir les élèves et mieux faire travailler les personnels, et non un prétexte à des économies budgétaires alors que la France est l'un des plus mauvais élèves européens en matière de taux d'encadrement.

Notons que la CFDT Éducation se réjouit du recul du gouvernement sur les groupes de niveaux, c'est la seconde victoire sur ce dossier après l'aboutissement du recours en 2024. Au-delà du retrait de cette mesure, c'est le recul d'une vision de l'école qui sélectionne, qui trie et qui sépare. Néanmoins nous dénonçons la disparition de certains moyens autrefois alloués.

Par ailleurs, **la CFDT éducation dénonce la fermeture du BTS GPME de Decize**. En effet, non seulement c'est la seule formation d'enseignement supérieur publique sur ce bassin de vie mais cette formation favorise l'ambition scolaire des jeunes des milieux ruraux et leur permet d'accéder à une formation d'enseignement supérieur près de chez eux.

Nous réaffirmons la nécessité d'une **programmation pluriannuelle**, seule à même d'inscrire dans le temps les évolutions démographiques et leur traduction cohérente dans les politiques éducatives, de ressources humaines et salariales alors que notre département voit se

multiplier les postes partagés. Un projet éducatif réaliste et ambitieux suppose des personnels disponibles, formés et reconnus.

D'autre part, alors que le Haut Conseil à l'égalité (HCE) alerte sur le développement du masculinisme et des discriminations sexistes, soulignant notamment que 17% des plus de 15 ans adhèrent au sexisme hostile, alors que le masculinisme est reconnu par les services de renseignement comme une menace pour la sécurité, il nous semble que l'école a un rôle majeur en matière de prévention. A ce titre l'**EVAR/EVARS** est un outil primordial. Le vendredi 16 janvier, s'est tenue une réunion académique à destination des personnels impliqués dans l'EVARS, cette réunion a confirmé qu'aucun moyen dédié n'est alloué dans les dotations du département à ce dispositif pourtant obligatoire depuis 2001 à raison de 3 séances annuelles adaptées à chaque âge. Par ailleurs, Nous avons été alertés par des collègues de difficultés dans plusieurs établissements.

La CFDT éducation revendique des moyens humains et financiers nécessaires pour former les personnels, pour soutenir les interventions associatives, et permettre aux collègues d'intervenir dans leurs établissements en étant payé et non bénévoles.

L'école est un lieu d'apprentissage, de vivre-ensemble et de construction de l'avenir.

Cet engagement repose sur la capacité de l'École à être réellement **inclusive**. Or, l'école inclusive ne tient debout que grâce à des femmes et des hommes qui, chaque jour, accompagnent les élèves en situation de handicap avec patience, professionnalisme et une résilience remarquable. Les AESH sont aujourd'hui l'un des piliers essentiels de cette mission de service public. Pourtant, leur métier reste enfermé dans un paradoxe permanent : indispensable mais précaire, salué dans les discours mais fragilisé dans les faits, central pour la réussite des élèves mais périphérique dans l'organisation des établissements. Ces mêmes professionnel·les ont aussi besoin de temps pour se concerter, pour analyser des situations professionnelles et trouver collectivement les meilleures solutions pour accompagner les réussites de tous les élèves. Ils ont, en outre, besoin de temps de supervision. Ces temps aujourd'hui ne sont pas organisés, ne sont pas reconnus ou trop peu. L'inclusion ne peut être réussie que si celles et ceux qui la rendent possible sont respectés, protégés et reconnus. Les AESH méritent un métier structuré, de véritables perspectives professionnelles et un positionnement à la hauteur de leur rôle dans l'école publique. À défaut, c'est toute l'ambition inclusive de notre système éducatif qui vacille.

Dans le même temps, **les relations entre les élèves mais aussi entre l'École et certaines familles** se tendent, comme en témoigne la lettre de notre ministre adressée aux parents d'élèves. L'absence de filtres, facilitée par les outils numériques, accentue ces tensions. Notre société, de plus en plus individualisée, voit s'exercer une pression accrue des parents sur l'institution scolaire, que ce soit sur le plan des résultats ou des comportements. Ces situations

sont d'autant plus complexes que nombre d'élèves vont mal socialement : conflits familiaux, situations de maltraitance, handicap, grande précarité, harcèlement. Près d'un quart des établissements déclare faire face à des conflits directs avec des parents ; les situations de harcèlement entre élèves conduisent à des suicides ; les violences dans les établissements conduisent à des actes insensés, parfois irrévocables créant un climat d'insécurité pour tous : personnels comme élèves ... Plus que jamais, nous avons besoin de reconstruire une véritable alliance éducative, fondée sur la confiance, le respect des rôles de chacun et des personnels formés et en nombre suffisant pour accompagner ces situations.

Enfin, nous souhaitons redire notre profonde préoccupation pour toutes les personnes qui se préparent actuellement aux concours de recrutement. Elles sont dans l'attente de réponses claires sur la tenue des concours et sur le nombre de postes ouverts. Elles méritent de la visibilité, du respect et un véritable engagement de l'État à leurs côtés.

La CFDT Éducation réaffirme son attachement indéfectible à une école publique, laïque, gratuite et émancipatrice. Elle constitue un rempart contre les inégalités et un pilier de notre démocratie. C'est cette école que nous continuerons à défendre, avec exigence et sens des responsabilités.